
PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2015/ 2016
Séance numéro 2 du 03/11/2015

CHAPITRE VII – page 1

NATURE de la question : projet d'établissement

Approbation du procès verbal du CA précédent en date du 29 septembre 2015 : après précision sur le lieu de rassemblement des élèves de Villeneuve-les-Béziers en cas d'intempéries, à savoir la salle polyvalente et non la mairie, le PV du CA précédent est voté avec 5 abstentions et 21 voix pour.

MISE EN PLACE DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Voir tableau joint en annexe.

Question de M.Forabosco, Parent d'élève : si le quota des parents d'élèves à une commission ne peut être atteint avec les parents titulaires ou suppléants, peut-on faire appel à d'autres parents ?

Réponse de M. Royer, Principal : « non, mais, pour certaines commissions comme la C.E.S.C., nous pouvons faire preuve de plus de souplesse (personnes invitées) ».

Arrivée de Mme Santacreu, le nombre de votants passe à 27

La mise en place des commissions est votée à l'unanimité (27)

CHARTE DE FONCTIONNEMENT DU CA (voir ci-joint)

Les 4 premières attributions sont à voter en CA ; les autres peuvent être déléguées à la commission permanente.

La charte de fonctionnement du CA est votée à l'unanimité (27)

PROGRAMME D'INFORMATION POUR L'ORIENTATION (P.I.O.)

Mise en place, après le Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF), puis le Parcours d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel (PIODMEP) du PARCOURS AVENIR avec trois objectifs principaux :

- ⇒ Découverte du Monde Economique et Professionnel (MEP),
- ⇒ Développer le sens de l'engagement et de l'initiative chez nos élèves,
- ⇒ Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel.

Un nouvel outil, le Folios remplacera le Webclasseur.

M. Royer précise que, cette année, l'ouverture culturelle, notamment grâce aux voyages, participe peut-être quelque peu à une ouverture d'esprit et donc aussi permet de travailler sur le problème constaté chez nos élèves de 3^{ème} de faible mobilité géographique.

M. Royer précise également qu'il faudra ajouter Pôle Emploi et des points de suspension à la liste des partenaires du collège.

M. Cottineau, Directeur adjoint de SEGPA, précise, quant à lui, que les 4A fonctionnent en réseau et se déplaceront dans d'autres SEGPA afin d'y découvrir d'autres ateliers.

Un parent d'élève demande si des anciens élèves de 3^{ème} interviendront comme l'an passé au collège. Réponse de Mme Deblyck, C.P.E. : oui, vers la mi-mars sous la forme « les Ambassadeurs des lycées ».

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2015/ 2016
Séance numéro 2 du 03/11/2015

CHAPITRE I – page 1	NATURE de la question : affaires financières
----------------------------	---

① Tarifications

Le tarif du prix des repas des élèves, imposé par le Conseil départemental, est en augmentation de 1.40% : il passe donc à 3.62€.

Mme Picquart, Gestionnaire, propose que nous gardions, comme d'habitude, le même taux d'augmentation pour les tarifs des repas des agents, enseignants et des passagers, soit dans l'ordre : 2.55€, 4.23€, 6.38€.

Ces tarifs sont votés à l'unanimité (27)

La participation aux charges communes est fixée à 17% et le FCSH à 23.50%
Le tarif des dégradations reste inchangé.

Vote à l'unanimité.

② D.B.M.

Mme Picquart propose un prélèvement sur fond de roulement de 5000€ ; en effet, un changement et déplacement du compteur EDF a fait apparaître un dysfonctionnement et un redressement de 10 000€ est à payer. 5000€ ont été demandés, à titre exceptionnel au Conseil départemental qui n'a, à ce jour, pas donné de réponse. Il faut donc anticiper une éventuelle réponse négative de sa part et permettre au collège de pouvoir payer cette somme.

Le montant des fonds de roulement passerait donc de 108 939.60€ à 103 936.60€, entraînant la mise en orange de l'un des indicateurs budgétaires.

Vote à l'unanimité.

③ Logement de fonction

Il y a 5 logements de fonction au collège ; le mode de répartition de ces logements par le Conseil départemental a changé. Ainsi, on logeait le Directeur de la SEGPA, ce qui n'est plus le cas maintenant. Mais, au lieu de loger un seul agent de Conseil départemental, on peut en loger 2 et le Conseil départemental, qui sera seul décideur au final, nous demande notre avis sur son attribution.

Nous proposons donc d'attribuer ce logement à la personne en charge du magasin et de la cuisine.

Vote à l'unanimité (27)

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2015/ 2016
Séance numéro 2 du 03/11/2015

CHAPITRE V – page 1	NATURE de la question : CONVENTIONS
----------------------------	--

SIGNATURE DES CONVENTIONS

L'autorisation donnée au Chef d'Etablissement de signer des conventions est mise au vote

Vote à l'unanimité (27)

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2015/ 2016
Séance numéro 2 du 03/11/2015

CHAPITRE XI – page 1	NATURE de la question : questions diverses
-----------------------------	---

Quelques rappels :

- le 16 novembre, Parents, Elus et Elèves de 3^{ème} de l'an dernier sont invités à une cérémonie républicaine de remise du diplôme du DNB à 18h15
- la journée de la laïcité est prévue le 9 décembre ; les élèves, durant un certain temps ne seront plus regroupés par classe mais par ateliers. La plantation de l'arbre de la laïcité devant le collège se fera à 11h en présence, si possible, des élus des communes représentées au collège (et d'eux seulement car nous serons entre deux tours d'élections régionales et il ne semble pas opportun, dans ce contexte, d'inviter d'autres élus.)
- le compte-rendu du CESC est sur le site du collège.

Fin du CA à 19h05